

SURDI 13



Association de Malentendants des Bouches du Rhône

Aix en Provence : Maison de la Vie Associative du Ligourès,
Place Romée de Villeneuve, 13090 Aix en Provence

Tél. : 04 42 54 77 72, Fax : 09 59 46 95 05

Marseille : Le Nautile, 25 av. de Frais Vallon 13013 Marseille

Tél./fax : 04 91 73 64 20 ou 06 14 30 49 04

e-mail : contact@surdi13.org / site Web : www.surdi13.org

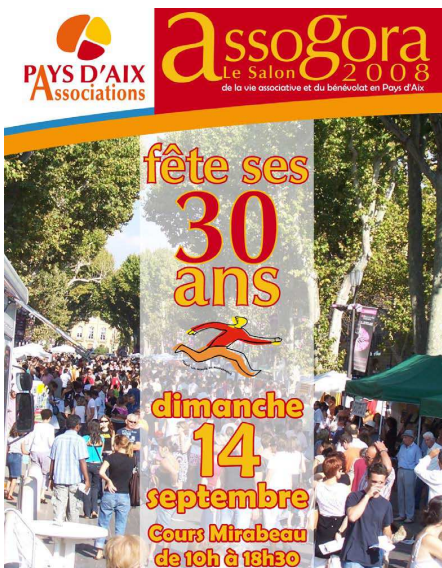
L'Oreille Active : circulaire n°22 - Septembre 2008

Nos prochains rendez-vous :

La Fête des Associations de Marseille,
le Samedi 13 Septembre à l'espace Borely.

&

L'Assogora à Aix-en-Provence,
le Dimanche 14 Septembre sur le Cours Mirabeau.



Sommaire

1. Le mot du Président
2. Activités passées
3. L'adhérent du mois
4. Activités à venir
5. Autres informations

1. LE MOT DU PRESIDENT :

Cher(e) Adhérent(e) ;

C'est la rentrée ; la presse, ne parle (presque) que de la saison estivale ! A-t-elle été bonne pour les hôteliers, les campings, les restaurants... ? L'important pour nous, je crois, est que cette césure nous ait permis de nous ressourcer pour repartir avec fougue et tonus dans cette rentrée.

Rentrée pour les jeunes scolaires les étudiants, les travailleurs, les militants, rentrée pour les chercheurs...

Notre malentendance a besoin de chercheurs et l'on voit combien de progrès ont été réalisés dans cette discipline ces dernières années.

Hélas nous ne sommes pas dans une société où le consommateur a suffisamment de poids pour obtenir ce qu'il souhaite mais dans une société où les grands fabricants imposent en quelque sorte leurs produits de plus en plus performants (c'est tant mieux), mais peut être de plus en plus difficile à adapter (et toujours plus chers).

Faut-il abandonner définitivement ce qui a fait ses preuves au profit de nouveaux outils qui fonctionnent certes mais qui ont également d'autres inconvénients ?

Le débat est ouvert au sein de SURDI 13 à propos de la boucle d'Induction Magnétique (B.I.M.) et le Blue ToothN'est ce pas une fausse querelle ?

Je pense qu'il convient de raison garder et d'être suffisamment présent pour exiger des fabricants et des audioprothésistes de tenir compte de nos souhaits. C'est bien sûr notre intérêt mais c'est peut être encore bien plus le leur.

Vous trouverez également annexé à cette circulaire l'ensemble des lieux équipés d'une boucle magnétique ainsi qu'un questionnaire de satisfaction en audioprothèse qui marquent bien le dynamisme de notre association.

Bonne rentrée et à bientôt.

Jean Pierre Paret

2. ACTIVITES PASSEES :

La Journée Régionale des associations du Bucodes du 24 Mai 2008

Nous étions une cinquantaine de personnes : Surdi Var, Surdi 34, Surdi 84, ainsi que deux personnes des Alpes-Maritimes et une adhérente habitant Digne-les-Bains.

La matinée a été consacrée aux bilans de nos associations, échanges sur nos projets et réalisations. Surdi13 a notamment présenté un bilan sur l'audioprothèse et les actions en cours (cf. compte rendu complet sur www.surdi13.org)



Après le buffet, pour un après-midi voulu plutôt culturel, nous avons profité du petit train marseillais pour admirer la ville vue de Notre-Dame de la Garde, en passant par des lieux phares : Abbaye Saint-Victor, le jardin Puget : La boucle magnétique portative a fait merveille comme toujours....

Journée dépistage surdit      La Ciotat

Le vendredi 4 juillet dernier, Andr   et moi r  pondions    l'invitation de Mme Parola, m  decin g  riatre responsable de l'IRIPS (o   SURDI 13 Marseille tient sa permanence). Il s'agissait d'organiser une journ  e    la Maison des Associations, au centre ville de La Ciotat un peu    l'image de la Journ  e Nationale de l'Audition    la Timone : stand Surdi13, d  pistage auditif avec audiogramme sous casque, puis remise de la courbe OD et OG    l'int  ress   permettant    l'ORL de discuter de la suite    donner.

A la sortie du test, trois ateliers   taient propos  s aux participants :

- L'un anim   par un orthophoniste sur le syst  me auditif    partir d'un diaporama.
- Un deuxi  me sur les audioproth  ses et aides techniques tenu par une audioproth  siste
- et un troisi  me sur les aides au financement des appareils, avec les explications d'une assistante sociale.

Un grand nombre de personnes a r  pondu    l'invitation,   tape    pointer dans la sensibilisation et la pr  vention de la malentendance.

Jean Montialoux

L'AG du BUCODES

R  sum   de l'intervention de J. Schlosser    l'AG du Bucodes du 1^{er} juin en tant que responsable de la commission « Appareils de correction auditive » :

L'ann  e 2007-2008 a   t   tr  s dense dans le domaine de l'audioproth  se.

On peut rappeler l'**  tude INEUM**, (f  vrier 2007, remise    jour en juin 2007 et disponible sur demande) qui conclut entre autre sur le fait que les audioproth  sistes sont tr  s bien organis  es et en force, alors que les consommateurs sont divis  s et mal organis  s pour se d  fendre.

L'autre affaire qui nous a concern  s, c'est l'affaire de **la norme AFNOR**. L'union des syndicats d'audio proth  sistes fran  ais (UNSAF) s'est lanc  e dans une norme sur la qualit   des services en audioproth  se. Bonne initiative, puisqu'en Europe tout s'oriente vers plus de transparence et plus de qualit   ! Aucune profession ne peut y   chapper ! Cependant, nous avons   t   d   us par les travaux sur cette norme, tout est pilot   par l'UNSAF et le texte initial est moins bien pour l'usager que les textes r  glementaires fran  ais. Cela a cr  e un conflit et nous demande beaucoup de travail pour remonter la pente.

En m  me temps, Paul vous en parlera, nous avons engag  , par un questionnaire, une **comparaison de ce qui se fait ailleurs en Europe** dans la d  livrance d'audioproth  ses. Pour ma part j'ai eu un contact direct avec les Allemands    Munich, les Australiens    Perth et les am  ricains    Chicago. Partout on s'aper  oit qu'il y a un grand besoin de transparence et de qualit  .

Afin d'actualiser **nos attentes en audioproth  se** au sein du Bucodes on avait pr  sent   en 2007 le r  sultat du questionnaire envoy      l'ensemble des associations. Ces r  sultats ont   t   fournis mais peuvent   tre refournis    la demande.

Concernant le devis normalis  . Vous vous rappelez que la loi de financement de la s  curit   sociale fin de 2006, avait pr  vu que les audioproth  sistes devait d  tailler le prix du produit et de la prestation.

Un lobbying important de l'UNSAF au S  nat, a tent   une remise en cause qui a abouti    l'obligation pour le gouvernement

de fixer par décret un devis normalisé réglant ce problème.

De février, à avril, par e-mail, nous avons tenté de définir, un devis normalisé idéal. Là encore les huit associations qui ont soutenu pour l'action à l'AFNOR ont bien voulu soutenir cette démarche et nous avons abouti début avril à un devis normalisé très complet. Bien sûr la barre était très haute, mais quand on négocie il faut bien partir d'assez haut

Nous étions le 18 avril à une réunion de la CNSA, l'observatoire des prix, et j'ai présenté ce devis normalisé, vous avez eu le compte-rendu...

Le projet du ministère pour le décret sur le devis normalisé est arrivé vers le 20 mai avec convocation à une réunion de concertation qui a eu lieu le 30 mai (avant-hier), au ministère de la santé.

Le projet du ministère était largement en dessous de ce que nous avons demandé, mais nous étions prêts à pointer ce qui manquait. Et c'est ce qu'on a fait.

Lors de la réunion, je suis tout de suite intervenu pour orienter sur les insuffisances, il faut bien comprendre qu'il n'était pas

Après explication de la présidente du Bucodes (disponible à l'association dès qu'on aura eu les minutes de l'AG) 2 votes ont été effectués pour connaître la position de l'AG du Bucodes. On retrouvera ces votes ci-après avec la lettre ouverte à l'UNISDA.

Lettre ouverte au CA de l'UNISDA envoyée à M. Boroy président de l'UNISDA le 3 juin 2008

Objet : Opacité des prix en audioprothèses soutenue par l'UNISDA

Cher Jérémie et chers membres du CA UNISDA,

Nous avons découvert la position de l'UNISDA lors de la réunion du vendredi 30 mai au ministère de la santé. Et vous trouverez ci-joint la motion adoptée à la majorité simple par l'AG du Bucodes le dimanche 1er juin après-midi pour exprimer notre désaccord. Ce vote a été effectué après que chacun ait pu exprimer son point de vue.

A la suite de l'adoption de cette motion l'AG a été interrogée pour savoir si le BUCODES défendait le détail des prix sur 2 lignes différentes.

- une pour le prix du produit (appareil).

question d'aller au delà de la loi. Ainsi, dès que quelqu'un a essayé d'aborder la séparation du contrat de maintenance, il a été dit, c'est payé au départ, c'est prévu à la LPP, on ne modifie rien.

Nous avons réussi à remonter le niveau du devis, en introduisant l'obligation d'une information technique sur l'appareillage auditif proposé. Au départ le projet n'était que sur la prestation. L'argument des syndicats des audioprothésistes était de dire "les gens n'y connaissent rien, ça ne sert à rien de donner ces informations" Ils ont été remis en place « les gens ne sont pas idiots, ils ont droit à l'information ».

L'UNISDA avec l'ANPEDA et l'AFIDEO se sont associés aux syndicats d'audioprothésistes pour défendre le non détail (opacité) du prix. L'UNISDA était représentée par F. Queruel présidente du Bucodes (membre du bureau de l'UNISDA).

La réunion s'est terminée et le ministère n'a pas lâché, il a dit « le détail du prix est dans le texte de loi, mais nous allons demander au conseil d'État pour savoir comment interpréter le texte pour qu'il n'y ait plus de possibilités de discussion sur ce point ».

- l'autre pour le prix de la prestation indissociable (adaptation)

L'assemblée générale s'est exprimée en faveur de ce détail sur 2 lignes à la majorité absolue : 41 pour, 20 abstentions.

Lors de la réunion du 30 mai le président du Syndicat des Audioprothésistes Français, a attaqué personnellement la représentante du ministère en déclarant qu'elle n'y connaissait rien, ce qui a jeté un froid. Or toutes les interventions de cette représentante ont montré sa parfaite connaissance du dossier et son extrême compétence ; il serait choquant que l'UNISDA reprenne à son compte cet argument fallacieux...

Le BUCODES représente tous les devenus sourds ou malentendants aux différents stades de perte auditive et la grande majorité d'entre eux, notamment les séniors de plus de 60 ans, sont attachés au renforcement des droits du consommateur et à la transparence sur les prix.

Croyez bien que toutes les associations du BUCODES seront très attentives à ce que le détail du prix ne vienne pas léser la prise en charge des jeunes sourds ou des adultes sourds.

Réciproquement, l'UNISDA ne doit pas ignorer qu'en défendant l'opacité des prix elle porte tort aux devenus sourds ou malentendants, notamment les séniors, pour qui le « reste à charge » est très important et qui demandent une baisse légitime des prix (comme c'est le cas pour tous les autres matériels électroniques) accompagnée d'un rehaussement du tarif sécurité sociale.

Nous proposons donc toujours que l'UNISDA révise sa position sur ce problème et fasse un communiqué au ministère dans ce sens.

Au nom des administrateurs du BUCODES qui vous avaient alerté sur ce problème, recevez nos meilleures salutations associatives.

Jacques Schlosser

Ancien président de Surdi13 (150 adhérents) 1997-2007

Administrateur actuellement chargé du dossier audioprothèse à Surdi13

Responsable de la commission « Appareils de Correction Auditive » du Bucodes

Motion votée à l'AG du BUCODES à Paris le dimanche 1er juin 2008

L'AG du Bucodes exprime son désaccord par rapport à la position que l'UNISDA a tenu lors de la réunion du ministère du 30 mai 2008 sur le projet de devis normalisé à fixer par décret :

Alors que tous les autres délégués présents (DGCCRF, Ministère, Sécurité sociale, UNOCAM, autres délégués des usagers) se sont exprimés en faveur d'un renforcement des droits de l'utilisateur par l'obligation du détail produit et main d'œuvre sur le devis des audioprothésistes, l'UNISDA appuyée par un délégué de l'ANPEDA et un délégué de l'AFIDEO a soutenu la position des délégués des audioprothésistes qui s'opposent à toute transparence de prix entre produit et prestation.

Les arguments défendus : le non détail des prix permet seul de réaliser une prestation de qualité ont été contredits par les tutelles et le DGCCRF et apparaît fausse : un audio compétent peut réaliser un bon appareillage avec un prix raisonnable pour la prestation et un appareil bas de gamme n'est pas synonyme d'un mauvais appareillage.

L'argumentation de dire que les MDPH et/ou les fonds de compensation ne prendront en compte dans leur prise en charge que le prix du produit sans tenir compte de la prestation indissociable et forfaitaire d'adaptation apparaît comme trompeuse : par exemple si le fond de compensation prend en charge des installations d'accessibilité d'un logement comment

oser dire qu'il ne paiera que le matériel et pas la main d'œuvre.

Par ailleurs un tel argument méconnaîtrait l'intérêt des usagers très nombreux qui ne sont pas éligibles à ces prises en charge.

Dans ces conditions l'AG du BUCODES se dissocie de la position de l'UNISDA

Vote : Pour : 31 ; Contre : 16 ; Abstentions : 17

Cette lettre est restée sans réponse. Après l'AG le CA du Bucodes a élu 5 représentants du Bucodes au CA UNISDA. Lors du CA UNISDA de juin la présidente du Bucodes, avec 2 autres pouvoirs d'administrateurs Bucodes absents, a voté pour maintenir la position de l'UNISDA sur le non détail des prix. Elle s'en est expliquée dans un courriel : « quand elle est au CA UNISDA elle ne se considère pas comme représentante du Bucodes, même si elle a été désignée à cette position par le CA du Bucodes... ». L'UNISDA a donc maintenu sa position, alignée sur celle des syndicats d'audioprothésistes.

Au jour où nous bouclons cette Oreille Active, le décret pourtant avalisé par le conseil d'état n'est toujours pas paru... Affaire à suivre

3. GROS PLAN SUR L'ADHÉRENT DU MOIS... : Christine GENTA

La première richesse de SURDI 13, ce sont ses adhérents : près de 160 à ce jour, hommes et femmes, de 20 à 90 ans, étudiants, en activité ou retraités... Nous sommes tous différents, avec un point commun qui nous fédère : la surdité... Légère, moyenne, sévère ou profonde. Dans cette rubrique, un adhérent volontaire se raconte librement en nous livrant les difficultés que ses problèmes auditifs lui occasionnent dans sa vie professionnelle, personnelle et familiale et les astuces et les trucs qu'il utilise pour s'en sortir.

Je me nomme Christine GENTA, j'ai 44 ans et suis atteinte de surdité sévère depuis 17 ans. C'était le 1^o jour du printemps et la vie venait de me faire un de ses plus beau cadeau : une adorable petite fille ! Les fées s'étant penchées sur son berceau, elle n'a de cesse de distribuer de la joie et du bonheur. Oui, mais voilà que quelques mois plus tard, les premiers signes de surdité apparaissent (faire répéter, monter le son...) et le 1er diagnostic tombe : atteinte de l'oreille interne avec perte bilatérale d'environ 30%. Bien sûr dans un premier temps, on associe cet état à la naissance et on s'oriente donc vers une otospongiose cochléaire. Mais après de multiples examens, il s'avère qu'il n'en est rien et aucune explication n'est apportée (à ce jour encore cette surdité reste inexpiquée).

D'abord, j'ai fait comme chacun d'entre nous : j'ai essayé d'ignorer ce problème en vivant au mieux ma vie professionnelle, ma vie de mère, ma vie de femme... Et puis un jour (il y a maintenant 13 ans), il n'a plus été possible de me passer d'aides auditives. J'ai eu la chance de rencontrer une audioprothésiste formidable –en Franche-Comté où j'habitais alors - qui a d'emblée trouvé l'appareillage qui me convenait. Il s'agissait d'intra analogiques qui m'ont permis, un temps encore, de ruser avec ma surdité.

J'entrais alors dans la phase de déni que nous connaissons tous et qui a duré jusqu'à ma rencontre avec « Surdi 13 » en 2005, par l'intermédiaire d'une orthophoniste chez laquelle je suivais des cours de lecture labiale. C'est en « entendant » les autres membres de SURDI 13 raconter leurs souffrances au quotidien, leur frustration, leur sentiment d'exclusion que je me suis rendue compte de l'importance de ma détresse.

Bien sûr, j'avais un travail (secrétaire comptable avec réunions, téléphone, prise de notes...), des enfants ados, une vie de couple et semblait vivre normalement, mais il n'en était rien.

J'accumulais au contraire des « malentendus » avec mon entourage professionnel et personnel. Cette situation pesante et malsaine m'entraînait inexorablement vers la dépression. J'ai alors décidé de réagir et d'afficher à la fois ma surdité, mon appareillage et les problèmes humains et sociaux que cela engendre.

J'ai commencé par poser sur mon bureau les affiches « comment parler à un malentendant » éditées par le BUCODES, j'ai ensuite porté des bijoux d'oreilles qui attirent l'œil sur la prothèse, ce qui permet tout naturellement d'engager une conversation sur le vécu des malentendants. Je me suis alors rendue compte du grand nombre de personnes concernées de près ou de loin par ce problème. Dès lors que l'on commence à communiquer, on se rend compte de l'étendue de cette affection.

J'ai aussi été surprise du reproche que certains m'ont adressé : ils se sentaient gênés de n'avoir fait aucun effort de communication alors que j'en avais tant besoin... Comme quoi, se retrancher dans sa bulle, c'est aussi extraire les personnes désireuses de nous aider.

Et durant tout ce temps, ma surdité évoluait vers une perte bilatérale supérieure à 80%.

A ce moment, la structure qui m'employait a été dissoute et j'ai dû envisager une reconversion professionnelle. Mais que faire lorsque l'on est sourde et que l'on ne peut plus

utiliser ses compétences professionnelles ? Suivre une formation, voilà qui s'annonçait plutôt

compliqué ! Mais n'était-ce pas aussi la chance de réaliser enfin mes rêves ? Après tout, moi je n'entends pas mais les autres stagiaires ont aussi leurs soucis et leurs difficultés.

Et mon rêve à moi, il était coloré : travailler le verre et l'assembler pour réaliser un patchwork de couleurs : **créer des vitraux.**



Christine GENTA avec un échantillon de ses créations

Pour cela, il m'a fallu partir vivre à Lyon durant 6 mois en laissant ma famille. Vivre seule en étant sourde m'inquiétait bien un peu, et puis il fallait se servir des transports en communs : métro et train pour rentrer chaque semaine retrouver ma famille durant le week-end. Et la formation : chacun sur son établi suivant les consignes données à l'autre bout de l'atelier...

De plus, pour couper correctement le verre à l'aide du coupe-verre, il faut entendre le crissement né des vibrations de la propagation de la fissure. Mais, pour moi, aucun

crissement n'est perceptible. J'ai donc appris à maintenir une pression constante du coupe-verre sans m'aider du son de rupture. Peut-être ai-je développé une approche tactile plus fine me permettant de sentir ces vibrations. Comme quoi, même lorsque cela paraît impossible....

Et bien malgré tout, j'ai relevé le défi et obtenu le CAP de vitrailliste qui m'a conduit à créer une petite entreprise artisanale depuis le début de l'année : « Vitrail Déco » est née de ces éclats de lumières, de ces reflets d'anges que nous portons en chacun de nous. Réaliser ses rêves, exercer un métier rare et millénaire, voilà une belle revanche qui est sans doute à porter au crédit de mon handicap !

Christine Genta

Voici l'adresse de mon site : <http://vitraildeco.free.fr>

La communication écrite via Internet reste pour moi le meilleur des supports ! Je vous invite à visiter mon site et n'hésitez pas à me faire part de vos commentaires sur vitraildeco@free.fr

Q : Sans cette surdité, aurais-tu abandonné ton premier métier de secrétaire comptable pour réaliser ce rêve un peu fou de devenir vitrailliste ?

Je ne pense pas. Même si mon activité professionnelle ne me satisfaisait pas vraiment, je pense que je n'aurai pas entrepris une remise en cause aussi radicale.

Q : Tu parles de malentendus avec ton entourage professionnel et personnel. Peux-tu nous en donner quelques exemples ?

C'est surtout dans le domaine professionnel que j'ai pris conscience de ces malentendus :

- « elle n'est vraiment pas sociable, on lui dit bonjour et elle répond pas »,
- faire semblant de répondre à une sonnerie de portable alors que ce sont les appareils auditifs qui sifflent sans que l'on s'en aperçoive.
- Laisser les autres vous aborder de dos pour vous donner des consignes à voix haute (consignes que l'on ne suit pas faute de les avoir perçues)

Et pour finir, lorsque j'ai expliqué d'où venait ce comportement inadapté, les personnes concernées se sont senties gênées d'avoir pu porter un jugement aussi négatif sur moi.

Q : Tu es aujourd'hui en train de créer ton entreprise. Quelles sont les principaux freins générés par ta surdité ?

Pour créer une entreprise, il faut avoir une âme d'entrepreneur. C'est à la fois un métier en soi et un comportement que certains possèdent et d'autre pas. Je fais plutôt partie des seconds. Pour cette partie spécifique, les malentendants et les autres sont à égalité face aux difficultés que pose une création d'activité.

Mais il reste la COMMUNICATION sans laquelle aucune structure n'est viable. Et là, bien sûr, il faut prendre des rdv téléphoniques, trouver les fournisseurs, parler délais de livraison et de paiement, répondre aux clients, régler les problèmes techniques... Et tout cela se passe par téléphone.

Pour conclure, je ne vis pas une situation aussi idyllique qu'elle puisse paraître mais l'important est de se dire que ce handicap n'est pas un frein à la réalisation de certains projets un peu fous. On se trompe souvent de cause lorsque l'on invoque notre handicap. Ce sera simplement différent, on ne sera peut-être pas aussi performant que ceux qui ont accès à la totalité de l'information, ou bien au contraire serons-nous à même de découvrir des orientations inédites. Les difficultés viennent surtout de nous-mêmes et non de notre surdité. Il n'empêche que je préférerais, et de loin, être en possession de tous mes moyens pour mener à bien cette aventure !....

4. NOS ACTIVITES ASSOCIATIVES

DE CE TRIMESTRE

Sam. 13 Septembre De 10h à 18h	Marseille Espace Borely	Stand Surdi 13 Pour la Fête des Associations Venez rejoindre l'équipe et représenter l'association.
Dim. 14 Septembre De 10h à 18h	Aix Cours Mirabeau stand n°110	Stand Surdi 13 (à l'angle de la rue du 4 Septembre) Pour l'ASSOGORA Venez rejoindre l'équipe et représenter l'association
Dim. 14 Septembre De 10h30 à 12h.	Aix Hall du Musée Granet	Visite sur l'exposition « Granet, une vie pour la peinture »*
Du vend. 17 au dim. 19 Octobre (Week-end)	Evry (91, RER D)	Congrès du Bucodes à Evry un colloque est co-organisé avec l'Unisda : « De la compensation à l'accessibilité... personnes sourdes et malentendantes ? » (informations et programme : http://action-auditive.org/)
Vend. 17 et Sam. 18 Octobre de 10h à 18h.	Marseille, Parc Chanot	Stand Surdi 13 Forum Handicap de la Ville de Marseille
Sam. 15 Novembre de 10h30 à 12h	Aix Hall du Musée Granet	Visite thématique sur « Les Perspectives architecturales » *Sur réservation par mail : resagranet@agglo-paysdaix.fr ou par tel : 04 42 52 87 97 / 88 32. Contact pour plus d'infos : melaniefoubert@hotmail.fr
Judi 27 et Vend. 28 Novembre	Marseille Parc Chanot Espace Forum	Stand Surdi 13 Salon Autonomic Méditerranée Conférence : « Les Acouphènes, que sait-on ? Les solutions ? » Vend. 28 Nov. - de 16h à 17h - Animée par le Dr Michel Paolino, médecin audiologiste.
Judi 4 Décembre 9h30 à 17h	Marseille Conseil Régional	Les 4^{èmes} Etats Généraux de la Personne Handicapée organisé par le CREAI, la Région PACA.
Sam. 6 Décembre 10h-12h	Aix Ligourès Salle 408	« L'appareillage et les nouvelles technologies » : Rencontre avec un audioprothésiste, questions-réponses

5. AUTRES INFORMATIONS

Boucle d'Induction Magnétique (BIM) et BLUETOOTH

Certains audioprothésistes nous disent que la BIM pourrait disparaître au profit d'un nouveau dispositif : la Bluetooth.

Une mise au point est nécessaire afin d'informer les malentendants sur les avantages et inconvénients des 2 systèmes.

LE BLUETOOTH

La réception Bluetooth peut être incorporée dans l'appareil auditif ou bien nécessiter un récepteur sabot à connecter sous le contour d'oreille. A condition d'avoir un émetteur bluetooth (micro sans fil ou télécommande, téléphone mobile etc...), ce dispositif offre une qualité de réception d'une qualité équivalente à la BIM ou la FM (modulation de fréquences), mais bien sûr tout dépend de la surdité de chacun.

C'est la nécessité de cet émetteur qu'il ne faut pas oublier, ainsi pour écouter la télévision en Bluetooth il faudra soit raccorder sa télévision au système émetteur ad hoc, soit utiliser le micro bluetooth,

Un premier inconvénient de la Bluetooth est sa consommation en énergie, si le récepteur bluetooth utilise la pile du contour d'oreille celle-ci va s'user plus vite. Cela est dû au fait que les processeurs numériques utilisent beaucoup d'énergie. Cependant la technique évolue très vite et il se développe des « puces » moins gourmandes notamment pour la téléphonie mobile ce qui profite à l'audioprothèse. Dans le cas d'un sabot il est préférable que celui-ci ait sa propre pile ou batterie.

Le second inconvénient de la bluetooth est, jusqu'à présent, son prix comme tout ce qui est nouveau en audioprothèse. Récepteur et émetteur vont être facturés un bon prix très loin devant les équipements informatiques ou audio grand public. Mais cela peut évoluer très vite : il faut comparer les prix et faire jouer la concurrence. Il n'est pas impossible déjà qu'un appareil Bluetooth avec son micro (ou micro-télécommande) soit moins cher que l'appareillage ancien avec tout le système FM qui était fort cher.

LA BIM (Boucle d'Induction Magnétique)

La BIM lorsqu'elle est installée correctement et que le malentendant possède un contour d'oreille avec une position T ou MT offre, elle aussi, un excellent confort d'écoute (rapport signal/bruit excellent, pas de parasitage par les bruits ambiants, meilleure compréhension etc...). De très nombreux appareils qui ont faits leur preuve ont une bobine magnétique.

De nombreux lieux sont équipés et d'autres suivront (projet de la Région PACA sur 3 ans) : les cinémas, théâtres, musées, salles de conférences, bureaux, églises, accueils etc...

Il est possible à peu de frais d'équiper sa TV avec une boucle, d'utiliser les téléphones des cabines téléphoniques en position T (très utile dans les lieux bruyants, gares, aéroports, rues etc...). Pour son téléphone mobile Il est possible d'avoir un kit main libre qui fonctionne avec la position T.

Les avantages de la position T sont son côté bon marché et les larges possibilités d'utilisation (notamment en collectif)

Nous recommandons donc à tous ceux qui doivent s'équiper d'appareils auditifs de demander à l'audioprothésiste des appareils avec une position T (et) ou MT.

La position T vous sera bien utile pour participer aux activités de Surdi13.

Pour le système individuel, le moins onéreux est le système de micro avec fil ou une mini boucle portative installée sur place avant la réunion en faisant circuler le micro. Sinon il faut passer par les systèmes sans fil tel le Bluetooth malheureusement pour le moment plus cher.

Il ne faut pas être contre le progrès, mais pour l'instant on n'a rien trouvé d'aussi simple et satisfaisant que la position T et la BIM, nous continuons donc à exiger que l'information soit faite sur ce dispositif et que les appareils continuent à être équipés de la position T. Pour les systèmes de liaison sans fil individuel, il apparaît assez clair que le Bluetooth est appelé à remplacer sur tous les appareils neufs l'ancien système FM.

La BIM est pour nous un équipement à la fois collectif et individuel, le Bluetooth est seulement individuel.

Robert Juaneda

Appareillage et nouvelle technologie

Les appareils auditifs évoluent et ils bénéficient des avancées technologiques notamment dans leur compatibilité avec les accessoires ou système audio de la vie courante.

Jusqu'à présent les contours d'oreille étaient équipés d'une bobine d'induction magnétique (BIM) capable de recevoir une information sonore par voie électromagnétique.

Avec le développement du Bluetooth de nouvelles possibilités existent.

Le Bluetooth est un mode de communication sans fil que l'on retrouve par exemple dans le téléphone portable avec la fameuse « oreillette Bluetooth ».

La nouvelle génération d'aide auditive est aujourd'hui compatible Bluetooth.

Le principe est le suivant : L'appareil auditif communique avec un accessoire qui lui est compatible Bluetooth. La communication Bluetooth se fait entre l'accessoire et les systèmes audio : Téléphone TV, MP3..... L'information sonore est alors transmise aux appareils auditifs par une norme de transmission propre au fabricant, par ex « e2e » pour SIEMENS.

L'intérêt est que grâce à un accessoire fourni avec les appareils auditifs simple à mettre en place le porteur peut ainsi par exemple téléphoner sans fil via son appareil auditif ainsi qu'écouter la TV sans fil directement dans ces appareils.

Exemple du système Tek de Siemens :



La BIM offrait déjà certaines de ces possibilités mais dans une qualité d'écoute inférieure*. Il n'est pas question d'abandonner la BIM qui reste la norme pour les installations publiques mais seulement de proposer une autre alternative compatible avec les nouvelles technologies en fonction des besoins et souhaits du porteur d'appareils auditifs. Certains appareils compatibles Bluetooth ne disposeront pas de la BIM compte tenu de leur petite taille comme les intra auriculaires ou les micros contour à écouteur déporté ex : PURE de Siemens*, mais la nouvelle génération de contour conventionnel disposera de la BIM et du système Bluetooth pour une compatibilité et une accessibilité presque totale.

*Xavier Poulain
Audioprothésiste Diplômé d'Etat
Audition du Pays d'Aix*

NDLR : La technologie e2e 2.0 est un système de transmission numérique sans fil à une vitesse de 164 kBit/sec qui utilise une fréquence de 3.28 MHz.

Le bluetooth est une transmission sans fil avec un débit de l'ordre de 1 Mbit/sec qui utilise une bande de fréquence de 2.4 GHz (fréquence utilisée également par le WiFi).

**NDLR : Pour la qualité d'écoute certains trouveront au contraire que la BIM est meilleure pour eux, il est donc très important de faire des tests pour déterminer ce qui convient le mieux à votre surdité et à votre porte-monnaie.*

Le système qui est décrit ici est le système Siemens, très astucieux car la télécommande reçoit en UHF et réémet en HF ce qui économise les piles des appareils... Toutes les grandes marques proposent leur système Bluetooth. Surdi13 vous invite à comparer les marques, leurs performances et leurs prix... ce que l'on vous propose en premier n'est pas toujours le meilleur rapport qualité prix...

J'ai testé l'appareil Pure 700 SIEMENS, équipé Bluetooth

J'ai 44 ans, suis appareillée depuis plus de 20 ans pour une surdité bilatérale de perception très sévère (environ 80 dB de perte en cuvette). Mes derniers appareils achetés en 2004 étaient les SIEMENS AP qui me donnaient un certain confort auditif, mais la compréhension sur l'oreille droite se dégradait inexorablement.

J'ai donc été implantée cochléaire avec succès en 2006 (Cochlear Freedom). Ma meilleure oreille est maintenant cette oreille implantée. Elle me permet de téléphoner 5 heures d'affilées ! J'ai néanmoins besoin d'un ACA à gauche pour rétablir l'équilibre et mon SIEMENS AP commence, après 4 ans, à donner des signes de fatigue, notamment par un larsen de plus en plus présent. Je recherche d'abord un appareil efficace mais l'esthétique, la taille et le côté pratique (le moins possible de fils annexes à utiliser, une liberté dans mes mouvements) sont, pour moi, des critères importants.

Mon audioprothésiste qui me connaît bien m'a donc proposé de tester le Pure 700 (gros comme un flageolet !) avec le micro dans le conduit auditif dans un moulage sur mesure qui remplace l'embout en plastique... confortable, pour moi, surtout par temps chaud ! Je trouve Le Pure 700 admirable sur bien des critères : petit, discret, léger, confortable, peu de larsen, bonne restitution des sons... La réception du téléphone et de la télévision via le Bluetooth sont excellents.

Bref, tout serait pour le mieux à 1 point près qui est également une priorité pour moi : Il n'est pas possible de recevoir la boucle magnétique via le système actuel et mon implant, lui, n'est pas compatible bluetooth. Je suis allée au cinéma dans une salle équipée de la boucle et je n'ai reçu le film qu'à droite. Insuffisant pour comprendre hélas !

J'ai fait part de mon désarroi à la marque SIEMENS. Ils m'ont répondu que l'objet de mes rêves allait être commercialisé en octobre 2008 avec les appareils de la gamme Motion : Il alliera la technologie Bluetooth à la BIM, moyennant une légère augmentation de taille*. Ce responsable produit m'a également dit qu'il essayait de satisfaire toutes les demandes des utilisateurs. Ce Pure 700 a été conçu pour les personnes ayant comme objectif principal la discrétion de leur appareillage auditif.

Je vais donc rendre cet appareil à mon audioprothésiste après 1 mois d'utilisation, rien ne m'est facturé, pas même le moulage de la coque. Et je vais faire de beaux rêves du MOTION en attendant de l'essayer. J'espère cette fois avoir le beurre (discrétion et esthétisme toujours !) et l'argent du beurre (la compatibilité avec la BIM) ! Affaire à suivre...

Fabienne Steinlin

*NDLR : L'aventure de Fabienne montre plusieurs choses : 1) la miniaturisation se fait souvent au dépend d'options essentielles pour le malentendant, 2) le premier appareil proposé n'est pas forcément celui qui répond le mieux à vos besoins et il faut toujours investiguer, 3) il ne faut pas hésiter à contacter soi-même le constructeur qui est avide de satisfaire les usagers et attentif à ne pas dégrader son image de marque. Reste services et prix à comparer...

Projet « BIM à domicile »

Si vous souhaitez installer une Boucle à Induction Magnétique chez vous, adressez-nous votre demande et nous vous mettrons en contact avec des techniciens capables de le faire à prix modique.

Bon plan pour les piles d'appareils !

L'un de nos adhérents, Paul-Marie, vient de nous transmettre une bonne adresse pour trouver des piles des meilleures marques-: qu'il s'agisse de piles 13, 312, 10 ou 675, le blister de 6 vous coûtera entre 2,52 E TTC (marque POWERONE) et 3,48 E (marque RAYOVAC) si achetées par 10 blisters).

Les porteurs d'implants qui ont une grosse consommation de piles 675 ne sont pas oubliés : le blister de 6 piles POWERONE Spécial implant est à 2,82 E si acheté par 10. L'avantage est que le magasin peut vous fournir la combien précieuse feuille maladie du forfait piles annuel à 36,59 E. Ainsi, vous pouvez prétendre à un remboursement de la Sécurité Sociale, qui peut ensuite être complété par votre mutuelle selon les modalités de votre contrat !

L'adresse :

Meilleure Audition – rue Maurice Schumann – 30000 Nîmes – Tél. : 04 66 84 01 11.
www.meilleureaudition.com (Frais de port modiques : 2,95 E pour 60 piles). Vous trouverez également sur le site toute la panoplie des aides techniques (téléphones amplificateurs, réveils et montres, alarmes visuelles, casques...). Une visite s'impose !

Fabienne Steinlin

Quelques lieux accessibles grâce à l'installation de boucles magnétiques

La « Position T »: un plus pour vos appareils auditifs

▪ Les cinémas :

Aix-en-Provence : - **Cinéma Cézanne** : empruntez les casques amplificateurs infrarouges qui sont munis de bobines magnétiques : mettez votre appareil en position T, le casque au dessus de votre appareil. (On les emprunte contre une pièce d'identité au bar derrière les caisses). *Mauvaise qualité de réception cependant*

- **Cinéma Mazarin** : salle 1. - **Cinéma Renoir** : salle 1 et 3

- **Cinéma Pathé Plan de campagne** : 6 salles sont équipées de boucle magnétique (n° : 2-4-7-10-12-16. Signalez que vous utilisez la réception magnétique et si pendant les annonces vous constatez que la boucle ne fonctionne pas, signalez-vous à l'accueil.

Marseille : - **Cinéma Bonneveine** (grande salle), - **UGC Prado** (salle 1)

En projet : *Pathé la Valentine, Cinéma Madeleine (cinq avenues)*

Martigues : - **Cinéma le Palace** : Salles 1-3-5-7

▪ Lieux culturels et salles de spectacles

Aix-en-Provence : - **Grand Théâtre de Provence** : salle de spectacle avec 1200 places et couloirs (équipés de la Boucle magnétique (réception pas satisfaisante pour Surdi 13).

- **Théâtre du jeu de Paume** : la boucle installée est plus efficace dans les 8 premiers rangs de parterre, y aller quand le spectacle est « sonorisé », c'est à dire que les acteurs parlent avec un micro (se renseigner).

- **Musée Granet** : audiophone avec oreillette amplificateur (compatible BIM) et prochainement : collier BIM et guichets accueil, caisse et vestiaire BIM [Visites guidées spécifiques : lecture labiale et supports écrits]

Marseille : - **Théâtre de la Criée** : Une boucle est installée (*la réception est mauvaise...*) (pour le sur-titrage des pièces, se renseigner au Théâtre).

- **Alcazar – Bibliothèque Municipale à Vocation Régionale à Marseille** : accueil et salle de conférence équipés de boucle magnétiques. (L'inauguration de 8 guichets magnétiques aura lieu le 25 Sept.08 .Réalisation du Club Déclic - Fondation BPPC)

La Région PACA met en œuvre un projet sur trois ans : équipement de boucles à induction magnétique dans les lieux culturels et de spectacle.

▪ Les guichets magnétiques :

- **Offices du Tourisme** : (sur demande)

Aix-en-Provence; Toulon ; Canne ; Martigues ; Istres.

- **Palace des Festivals à Canne (Kit Guichet)**

- Pour vos démarches administratives

Mairie d'Aix : utilisez les **guichets magnétiques**, (munis en plus d'un combiné téléphonique amplificateur pour ceux qui ont des intras sans bobine magnétique) ; les mairies annexes du Val St André, Jas de Bouffan, Pont de l'Arc, Puyricard, Pont de Beraud, les Milles, annexe des quartiers Nord ; ainsi que le bureau de Monsieur Géraci, maire adjoint délégué aux personnes handicapées et au service des handicapés au CCAS du Ligourès.

- **Gare TGV d'Aix en Provence & Gare St Charles à Marseille**: un guichet est équipé : demandez au vendeur de l'activer.

▪ Les Eglises (équipées d'une boucle à induction magnétique)

- Eglise Reformée / Temple Villars à **Aix** - Eglise de **Cassis** - Eglise Saint Louis à **Hyères**
- Eglise d'**Istres** - Eglise à **Le Pradet**. - Basilique N.- Dame des Victoires à **Saint-Raphaël**
- Eglise de **Venelles**.

▪ Les salles de réunions ou de conférence

Aix-en-Provence : - **Centre de Congrès Carnot** (Grande salle-amphithéâtre)

- **Cité du Livre** : Salle Armand Lunel, l'amphithéâtre de la Verrière.

Guichet magnétique à l'accueil, ainsi qu'à l'**annexe de la Méjane** (place de la Mairie).

- **Pays d'Aix Associations au Ligourès**: salle de conférence Paul Marc 406 et salle de réunion au rez-de-chaussée.

- **Hôtel Aquabella / Thermes Sextius** : salle de réunions

- **Mairie d'Aix-en-Provence** : salle de réunions

Marseille : - **Conseil Général des Bouches du Rhône & Communauté Urbaine MPM**,
siège institutionnel : salles de réunions

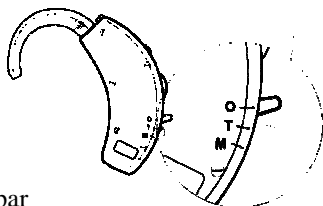
- **Alcazar – BMVR** : salle de conférence.

▪ Les cabines téléphoniques de France Télécom :

En étant sur la position T ou MT, vous entendez uniquement votre interlocuteur sans être gêné par le bruit environnant (voitures, haut parleurs dans les gares, aéroports, etc....).

Si dans certains de ces lieux vous constatez que la réception de la boucle est mauvaise ou mal signalisée, prévenez le technicien de la salle et dites-le nous.

Toutes les conférences organisées par l'association Surdi13 sont équipées d'une boucle magnétique. L'association demande aux institutions de s'équiper de guichets magnétiques d'accueil, et d'installer ce système dans les salles de conférence ou de spectacle.



Logo oreille barrée indiquant la présence d'une boucle magnétique, malentendant appareillé mettez vous en position T ou MT.



Document réalisé par

Surdi-13 association de malentendants et devenus sourds.

Haute autorité de Santé, Service évaluation des dispositifs

En avril 2008 celle-ci a produit un rapport disponible sur internet

(www.has-sante.fr) intitulé :

APPAREILS ÉLECTRONIQUES CORRECTEURS DE SURDITÉ RÉVISION DES DESCRIPTIONS GÉNÉRIQUES DE LA LISTE DES PRODUITS ET PRESTATIONS REMBOURSABLES

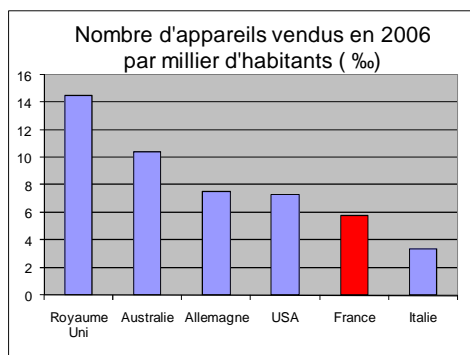
Ce rapport (123 pages) a fait l'objet d'un article dans le dernier Résonances pp 6-7, nous faisons ici quelques commentaires supplémentaires.

Pour évaluer le service rendu par les audioprothèses la HAS a réuni un groupe de travail de 12 membres : chercheurs, praticiens ORL et 3 audioprothésistes.

Le rapport fait l'analyse des rares données scientifiques existantes (1990 à 2007) et notent « Les données analysées sont très hétérogènes et de faible niveau de preuve » (très faibles effectifs, nombreux biais):

On peut lire encore : « La population déficiente auditive serait de 6,3 millions de personnes en France. La population effectivement appareillée serait très inférieure à la population susceptible d'être appareillée. Le taux d'appareillage est estimé à 17 %, soit 750 000 à 1 million de personnes en France ». Cela confirme les chiffres généralement cités !

D'autres chiffres du rapport ne sont pas cohérents et il est préférable de s'en tenir aux chiffres publiés par le SNITEM notamment en 2006 : www.snitem.fr/documents/snitem_info/dossier167.pdf illustrés par le schéma suivant :

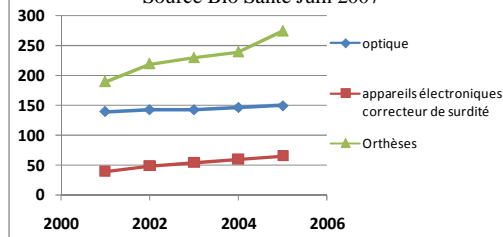


On peut se rapporter également à Challenges n°33 avril 2006 qui cite pour 2005 : 350 000 appareils vendus pour un CA de 600ME, ce qui fait un prix moyen de vente de 1700E (en 2005) très cohérent avec ce que nous observons sur le terrain. (le prix moyen de 1300E mentionné par le rapport HAS n'est pas cohérent avec les autres données mais correspond sans doute à 2002 ...).

Si on se rapporte à BioSanté_juin07.pdf la prise en charge sécurité sociale est de 64ME pour l'audioprothèse en 2005 ce qui fait un remboursement moyen par appareil de 183E (Pour l'Allemagne le rapport mentionne 487ME pour 640 000 appareils vendus soit une prise en charge moyenne de 761E, chiffre là aussi à vérifier car supérieur au chiffre de 450 E que nous possédons).

Evolution de la progression du montant des remboursements Sécurité Sociale (ME)

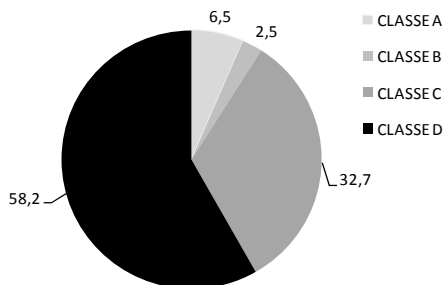
Source Bio Santé Juin 2007



Sans surprise la HAS constate que seuls les appareils haut de gamme (Classes C et D) sont vendus en France, les appareils bas de gamme (classes A et B) étant comme on le sait plutôt réservés pour être vendus à 450E

comme appareils de la CMU. Chacun sait que les appareils bas de gamme aujourd'hui étaient les appareils haut de gamme il y a 5 ou 10 ans. Pourtant implicitement la HAS semble considérer que l'appareillage donne un meilleur résultat avec un haut de gamme, ce qui mériterait plus de nuances...

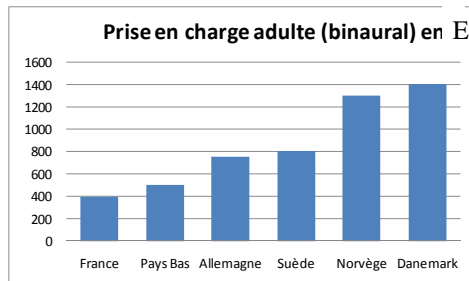
Pourcentage des appareils vendus suivant les classes d'appareils (source rapport HAS)



Après une revue de la situation dans les autres pays en Europe (y compris la Suisse) le rapport laisse entendre que la délivrance d'audioprothèse par un système libéral apporte plus de satisfaction à l'utilisateur que la délivrance dans le secteur public. On peut tout au contraire penser qu'un choix limité parmi des appareils reconnus comme ayant fait leurs preuves est plus intéressant pour l'utilisateur. En effet l'audioprothésiste en privé s'oriente inévitablement vers un haut de gamme plus rémunérateur même s'il n'a que peu ou pas d'expérience dessus. Comme le note le rapport : *dans les pays où la participation du système de santé est forte (Scandinavie, Royaume-Uni, Suisse), le taux de personnes malentendantes corrigées par un appareil est élevé.* L'épouvantail du taux d'attente de 1 à 10 mois en Angleterre repris par la HAS apparaît comme un mauvais argument : les prix élevés français font souvent différer l'appareillage de 5 à 10 ans voire plus, ce qui est en définitif plus négatif pour l'utilisateur...

Les pays avec service public (prise en charge à 100% pour les adultes) sont, d'après le rapport les suivants : Suède, Danemark, Royaume Uni,

Souvent un système libéral, cohabite avec un service public. Le rapport donne quelques chiffres sur la prise en charge



Le cas du Danemark est intéressant car malgré une prise en charge conséquente dans le privé et des temps d'attente non négligeables dans le public, 90% des usagers choisissent le public (avec un choix limité d'audioprothèses), ce qui infirme les croyances d'insatisfaction systématique dans le public ...

Conclusion

On manque d'études approfondies sur la satisfaction en audioprothèse. Mais on peut noter que le bénéfice du numérique sur les analogiques réglables par ordinateur n'est toujours pas démontré.

Des incohérences sont retrouvées dans les chiffres du rapport et il faut alors se recouper avec d'autres données.

On note une satisfaction meilleure dans les pays où il y a possibilité de s'appareiller dans le service public.

Le rapport oublie d'analyser le cas du Québec qui est un bel exemple d'un secteur conventionné aux prix encadrés qui fonctionne en parallèle avec un système libéral...

On pourra se reporter à l'article de Résonances pour les recommandations de la HAS...

Globalement on regrettera l'absence de représentants des intérêts des usagers dans le groupe de travail, ce qui aurait permis d'aller vers plus de satisfaction.

Jacques Schlosser.

Lettre à France Télévision :

Une série d'émissions sur F 2 à propos de la surdité à attirer l'attention de nombre d'associations du Bucodes et il a été décidé d'user d'un droit de réponse. Vous trouverez ci-dessous la lettre envoyé par Surdi13 et la réponse de M. de Carolis.

Monsieur le Président,

C'est avec un vif intérêt que nous avons suivi la série de reportages sur « le monde des sourds » diffusée du 16 au 20 juin dans vos journaux de 13h00 à F2, ce qui était une excellente initiative pour attirer l'attention du grand public sur les graves problèmes posés par la surdité.

Nous avons cependant été très surpris de constater que ces reportages ne concernaient que les personnes utilisant la langue des signes, alors que ces personnes signantes ne constituent qu'une faible partie de la population sourde. Il nous semble nécessaire de rappeler que, dans leur large majorité (plus de 97%), les déficients auditifs le sont devenus après l'acquisition du langage et communiquent en français parlé et écrit.

Selon l'enquête menée en 1999 et 2000 par l'INSEE, le nombre de Français ayant déclaré une déficience auditive s'élève à 5,2 millions, dont 303 000 sourds profonds ou totaux, et parmi ces derniers, seulement 44 000 utilisant la langue des signes (soit moins de 1% des déficients auditifs).

Votre série de reportages relève donc d'un choix très sélectif et catégoriel et a pu tromper les téléspectateurs sur la réalité du « monde des sourds », d'autant que ces reportages laissaient penser qu'il s'agissait de la totalité de la population sourde. Nous le regrettons et souhaiterions, en droit de réponse, que cette information soit complétée par des reportages montrant comment les devenus sourds communiquent sans utiliser la langue des signes.

Ces reportages complémentaires pourraient décrire les divers moyens utilisés pour compenser la perte auditive : les prothèses auditives en premier lieu, la lecture sur les lèvres, les boucles magnétiques, ainsi que maintenant les implants cochléaires - qui heureusement donnent souvent de bien meilleures résultats que ce que vous avez montré - sans oublier, ce qui est très important, la transcription écrite notamment de façon automatique, le sous-titrage... Il serait intéressant de suivre ces sourds s'exprimant en français dans quelques situations typiques de leur vie quotidienne, par exemple à l'école, à leur travail, chez des commerçants, à la banque, à l'hôtel, à l'hôpital.... Et de montrer que, malgré la surdité et la difficulté de l'accepter, ces personnes restent bien intégrées dans la société.

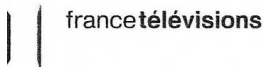
En tant que représentants de cette population, nous nous tenons évidemment à votre disposition pour vous aider à réaliser ces reportages complémentaires.

En espérant que vous prendrez en considération le bien fondé de notre demande, nous vous prions d'agréer, Monsieur le président, nos meilleures salutations.

Pour le Conseil d'Administration de Surdi13,

Le Président,
J. P. Paret

La réponse de M. de Carolis :



7, esplanade Henri-de-France
75907 Paris cedex 15

tél +33 (0)1 56 22 67 03
fax +33 (0)1 56 22 60 74

Le Président directeur général

Monsieur J.P. Paret
Président
SURDI 13
Association de Devenus Sourds et Malentendants
Le Ligourès, Place Romée de Villeneuve
13100 Aix en Provence

Paris, le 28 JUIL. 2008

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur la série de reportages sur « le monde des sourds » diffusée sur France 2 dans le journal télévisé de 13 h du 16 au 20 juin derniers, et je vous en remercie.

Je tenais à vous assurer que j'avais pris connaissance de votre courrier avec toute l'attention qu'il mérite.

Afin de répondre à votre attente, sachez que j'ai aussitôt transmis une copie de votre courrier à mes services afin qu'ils prennent en compte vos remarques et puissent vous apporter une réponse circonstanciée.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments distingués.

Très cordialement

Patrick de Carolis

Questionnaire de satisfaction en audioprothèse

Les travaux de cette année sur l'audioprothèse ont été nombreux au Bucodes, citons notamment le projet de devis normalisé. Tout cela nous a fait beaucoup réfléchir nous a amené à élaborer un questionnaire de satisfaction que vous trouverez annexé à cette circulaire de rentrée.

L'idée de ce projet est de pouvoir établir des statistiques de satisfaction par centre de correction auditive et par appareil afin d'aider les usagers dans leurs choix.

Pour cela le questionnaire comprend plusieurs types de questions sur :

- la documentation fournie et sur l'appareil acheté.
- la satisfaction par rapport à l'audioprothésiste.
- la satisfaction par rapport à la prothèse
- le prix payé et le montant des remboursements obtenus

Nous avons sollicité des professionnels et des associations pour mettre au point ce questionnaire.

Pour l'instant ce questionnaire est « papier » mais nous espérons pouvoir un jour le mettre sur le site Internet site internet pour une saisie en ligne.

Il est clair que le simple fait de lire ce questionnaire permet de comprendre les exigences que l'on doit avoir dans ses rapports avec l'audioprothésiste.

Si donc vous avez acheté un appareil auditif depuis moins de 4 ans nous vous serions très reconnaissants de nous renvoyer ce questionnaire pour que nous puissions commencer à alimenter notre base de données.

Merci pour votre aide.

A propos du Bulletin d'Adhésion 2009 joint :

Cela faisait plusieurs années que la cotisation individuelle était à 26 E. Tout augmente et SURDI 13 est tributaire de cet état de fait. Aussi en 2009, nous sommes contraints d'augmenter la cotisation de 1 Euro. Elle sera dorénavant de 27 E pour une personne, 16 E pour les jeunes, les étudiants et les demandeurs d'emploi et de 42 E pour un couple.

L'adhésion à l'association SURDI 13 est calquée sur l'année civile, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009. En réglant votre cotisation, vous êtes membre pour l'année et bénéficiez des prestations suivantes :

Participation à toutes nos activités (conférences, rencontres, sorties), abonnement à L'OREILLE ACTIVE, le bulletin d'information de SURDI 13 (3 numéros/an, en janvier, mai et septembre), abonnement à RESONNANCES, la revue du BUCODES qui regroupe une trentaine d'associations de malentendants de toute la France (4 numéros/an : janvier, avril, juillet, octobre).

Or le BUCODES nous demande de leur transmettre la liste de nos adhérents dès le début de l'année pour les intégrer à leur liste de routage nationale. C'est pourquoi, nous vous envoyons dès à présent le bulletin de ré adhésion 2009 pour vous assurer le meilleur service possible, sachant que le travail de l'association est fait par une équipe de bénévoles au service des plus de 150 adhérents à avoir fait confiance à SURDI 13, dont vous faites partie ! Nous vous saurions donc reconnaissants de nous retourner votre ré inscription accompagnée de votre règlement avant fin 2008. Avec tous nos remerciements.

Pièces de théâtre sur-titrées (fin 2008) !

Les Amis du Théâtre Populaire d'Aix-en-Provence (ATP) annonce dans sa nouvelle saison trois représentations théâtrales étrangères qui sont donc accessibles via le sur-titrage.

▪ Le 20 Oct. au Pavillon Noir, à 20h30 (durée 1h) :

« **Carnezziera** » d'Emma Dante (Spectacle sicilien sur-titré)

▪ Le 20-21 et 22 Nov. au Théâtre des Ateliers, à 21h (durée : 1h35) :

« **Espia a una mujer que se mata** », mis en scène par Daniel Veronese. (Spectacle espagnol sur-titré)

▪ Le 8 – 9 et 10 Déc. au 3 BIS F, lieu d'arts contemporains, à 20h30 (durée : 1h30) :

« **Comme Nancy aurait souhaité que tout ceci ne fût qu'un poisson d'avril** » de Rabih Mroué (Spectacle arabe sur-titré).

Informations et réservations : 04 42 26 83 98. Site : www.atpaix.com

Le Congrès du Bucodes du jeudi 17(soir) au dimanche 19 octobre 2008, à Evry organisé par l'AAE avec la participation de l'Unisda

Dans le cadre du Congrès du Bucodes, un colloque à Evry (91, RER D) est co-organisé avec l'Unisda sur le thème : « De la compensation à l'accessibilité : personnes sourdes et malentendantes ? » (Journée du vendredi 18 octobre)

Le Congrès se poursuit le samedi et dimanche (ateliers et tourisme)

Accessibilité : Boucle Magnétique, surtitrage, langue des signes, langage parlé complété.

Cf. : Résonnances de juillet p. 4. Le programme détaillé est disponible sur le site de l'AAE : <http://action-auditive.org>. Contact mail : accueil@action-auditive.org

Fax : 01 69 00 47 17. Une aide est possible pour votre transport, contacter Surdi13.

Appel aux adhérents !

* Vous êtes invités à nous rejoindre pour assurer le stand de Surdi 13 aux diverses manifestations.

* Vous pouvez également nous envoyer des articles pour les prochains numéros de l'Oreille Active.

Contactez-nous à secretariat@surdi13.org

1 an à peine... 1 an déjà !

Au printemps 2007, je faisais partie du Conseil d'Administration de SURDI 13. L'une des préoccupations de l'association était alors d'embaucher un salarié pour aider au fonctionnement quotidien ce qui, avec plus de 150 adhérents, devenait trop lourd pour les bénévoles.

Pourquoi pas moi ai-je pensé ? Après une licence d'Anglais et une école de commerce, j'ai travaillé une dizaine d'années à Paris dans des grandes sociétés de vente par correspondance, jusqu'en 1996, où j'ai arrêté, par choix familial d'abord, puis par obligation car mon audition se dégradait vraiment. Ce n'est qu'en 2006, après la pose de mon implant cochléaire, que j'ai pu ré envisager de retravailler. J'ai commencé par faire 2 bilans de compétence, j'ai envoyé une centaine de CV, multiplié des prises de contact mais en vain ! Alors j'ai plongé dans le monde de SURDI 13, par l'intermédiaire d'un contrat aidé par l'état, le CAE, sur la base de 20 heures hebdomadaires. C'était le 1^{er} juin 2007 Et sans regrets !

Au tout début, je pensais que le temps allait parfois me sembler long, 20 heures par semaine dans le petit bureau 313 du Ligourès à Aix. Aujourd'hui, ce même temps semble me filer entre les doigts, tant il y a à faire. Et sous l'intitulé de mon job de salariée permanente, se cachent une multitude de fonctions que je répartirais, pour simplifier, en 4 catégories :

Le secrétariat administratif : enregistrer les adhérents, mettre les fichiers au propre, répondre au téléphone, taper des courriers, préparer et faire la synthèse des réunion du Bureau et du Conseil d'Administration,... Ces tâches sont un peu répétitives et fastidieuses, mais elles font partie du job et je me les impose.

Les grands chantiers : parfois, SURDI 13 émet une grande idée, un peu folle, qui nécessite une logistique en conséquence. Ces défis sont par exemple la nouvelle plaquette en quadrichromie, la rédaction de *l'Oreille Active* 3 fois par an (en l'améliorant à chaque fois tant sur le contenu que la présentation), la conception puis la fabrication et la diffusion du sympathique pin's de Régine « Handicap Invisible ». Tout dernièrement, nous venons de réaliser 4 panneaux d'information de 2m10 x 1m, sur la surdité en général et SURDI 13 en particulier. Ils feront leur première sortie les 13 et 14 septembre prochains, lors du Forum des Associations de Marseille et de l'Assogora d'Aix. Venez les admirer et faire vos commentaires !

Les relations publiques : Faire connaître et reconnaître aussi SURDI 13, auprès des personnes malentendantes d'une part, mais aussi des professionnels de l'audition (ORL, audioprothésistes, orthophonistes...), des collectivités locales et sponsors potentiels, de la presse... Cela nécessite du temps pour savoir qui contacter et comment, de la prospection par lettre ou téléphone, des rendez-vous, de la rédaction d'articles et communiqués de presse, des dossiers de subvention à remplir...

L'écoute des adhérents : Répondre aux questions de l'un sur une pathologie de l'oreille, trouver un mode de financement pour un autre, simplement écouter et rassurer, orienter vers un bon spécialiste... Il y a autant de cas de figure que de personnes qui viennent nous voir ou nous appellent. L'écoute des adhérents est ma priorité absolue ! Sitôt que le téléphone sonne ou qu'un adhérent entre dans le bureau, je laisse tout tomber pour l'écouter et ensuite, pour rechercher l'information qu'il est en mesure de recevoir. Il m'est arrivé de passer une journée entière pour trouver la réponse à une question épineuse... Le reste n'a qu'à attendre !

Mais les bonnes choses ont une fin. Pour moi ce sera le 30 novembre prochain, car la durée d'un CAE pour une même structure ne peut excéder 18 mois dans mon cas. Libre à SURDI 13 d'embaucher une autre personne et à moi d'aller dans une autre structure, mais ce sera la fin du tandem SURDI 13/Fabienne.

Ce job, qui m'a apporté beaucoup de satisfactions, n'avait que 2 points négatifs : le salaire peu lucratif et une grande solitude parfois, parce que même si j'œuvre pour quelques 150 adhérents, c'est le plus souvent seule dans mon petit bureau... Néanmoins c'est grâce à lui que j'ai remis le pied à l'étrier professionnel. Il m'a appris beaucoup, m'a redonné confiance et m'a permis de nouer des contacts pour l'avenir. Ainsi, je suis déjà embauchée à temps partiel dans une structure parisienne pour sensibiliser des étudiants de grandes écoles de la région à l'handicap. Une nouvelle aventure qui découle de mon passage en tant que salariée de SURDI 13.

Merci SURDI 13, merci Sabine, Jacques, Jean-Pierre, Mélanie. Merci à tous pour tout !

Fabienne Steinlin

NDLR : Suite au départ prévu de Fabienne au 30 nov. nous recherchons un nouveau salarié. S'adresser à l'association.

Cours de Lecture Labiale

- A Aix en Provence: - Confirmés Mardi 10h-11h au Ligourès salle 326
- A Marseille : Vendredi matin à l'IRIPS - M° Frais Vallon

Permanences :

Aix : les lundis 17h-18h30 tél. 04 42 54 77 72, Le Ligourès salle 313, place Romée de Villeneuve

Marseille : les mardis 15h30-17h30, imm. le Nautille (IRIPS) 25 av Frais Vallon Marseille 13^{ème}, tél. : 04 96 13 03 59 (M° Frais Vallon)

Permanence téléphonique, les mardis 20h-21h30 : 04 42 64 13 57

Notez également, le programme de l'année 2009 :

Conférence : « Je deviens sourd, que faire ?²³ » Sam. 24 Janv., à 14h30, **Aubagne**

Spectacle au profit de la recherche contre les surdités, Pièce de théâtre :

"**La Compagnie des spectres**" par le Théâtre du Maquis (sur-titrée, boucle magnétique) - Vend. .13 Fév. à 20h30, à la Cité du Livre, **Aix**

Assemblée Générale 2009 : Sam.14 Février, 12h30-déjeuner-buffet suivi de l'AG.

Journée Nationale de l'Audition 2009 : Stands Surdi 13, le Jeudi 12 Mars, **Aix et Marseille**

Conférence « Acoustique et Audition » Samedi 14 Mars, à 14h30, Centre de Congrès, **Aix**

Balade et pique-nique autour de Vernègues « Découverte de l'univers vinicole : visite d'un domaine et de ses caves, dégustations...» - Dim. 17 Mai

Repas de fin d'année : Mardi 16 Juin

Visite guidée de l'exposition Picasso 2009 au Musée Granet : en Juin

On vous en reparlera dans l'Oreille Active de janvier 2009...



Programme SURDI 13

Association de Devenus Sourds et Malentendants

Membre du BUCODES (Bureau de Coordination des Malentendants) reconnu d'utilité publique

Siège Aix : le Ligourès, Maison de la Vie Associative, Place Romée de Villeneuve 13090 Aix en Provence

tél: 04 42 54 77 72 lundi, mardi, vendredi . Fax : 09 59 46 77 72 ou tél: 04 42 64 13 57 après 18h

Marseille : Immeuble le Nautile , 25 av. Frais Vallon, 13013 Marseille Tél.:04 91 73 64 20 ou 06 14 30 49 04

e-mail : contact@surdi13.org, Site web: www.surdi13.org

PERMANENCES HEBDOMADAIRES

(Hors vacances scolaires)

Aix : tous les lundis 17h-18h30 tél 04 42 54 77 72

Le Ligourès, salle 313, place Romée de Villeneuve, Aix

Marseille : tous les mardis 15h30-17h

le Nautile 25 av Frais Vallon Marseille 13ème

tél. : 04 96 13 03 59

Permanence téléphonique

les mardis 20h-21h30 : 04 42 64 13 57

FORMATION LECTURE SUR LES LEVRES

Cours collectifs hebdomadaires

Aix : Confirmés Mardi 10h-11h au Ligourès salle 326

Marseille : Vendredi matin au Nautile M° Frais Vallon

Cours individuels possibles



**Programme
SURDI-13**

Sept. 2008

Juin 2009

RENCONTRES

Visites guidées au Musée Granet

(sur réservation par mail : resagranet@agglom-paysdaix.fr ou par tél au : 04 42 52 87 97)

Dim. 14 Sept. à 10h30 : « Granet, une vie pour la peinture »

Sam. 15 Nov. à 10h30 : « Perspectives architecturales »

(lecture labiale avec boucle magnétique et support écrit / Plus d'informations, contact : melaniefoubert@hotmail.fr)

Balade et pique-nique : *Dim. 17 Mai*

Repas de fin d'année : *Mardi 16 Juin*



STANDS d'INFORMATION

Fête des associations

Sam 13 Sept 10h à 18h Parc Borely Marseille

Assogora Forum des associations du Pays d'Aix

Dim 14 Sept 10h à 18h Cours Mirabeau, Aix

Forum Handicap Marseille

Ven, Sam 23-24 Nov 9h-18h - Parc Chanot

Salon Autonomic Méditerranée Marseille

Jeud. Vend. 27-28 Nov - Parc Chanot

Journée Nationale de l' Audition

Jeud 12 Mars

stands d'information à Aix et Marseille

CONFERENCES



- « **Les Acouphènes, que sait-on ?**

Les solutions ? » *Vend. 27 Nov.* de 16h à 17h

Salon Autonomic Méditerranée - Espace Forum - Parc Chanot, à Marseille

- « **L'appareillage et les nouvelles**

technologies » **Rencontre avec un audioprothésiste, questions-réponses**

Sam. 6 Déc. à 10h, au Ligourès, salle 408, à Aix.

- « **Je deviens sourd, que faire ? »**

Samedi 24 Janv. à 14h30, Aubagne

- « **Audition et compréhension : une question d'acoustique ? »**

Samedi 14 Mars, à 14h30, au Centre de congrès, Aix

Accessibilité des conférences: sous titrage, boucle magnétique

JOURNAL D'INFORMATION

sur l'audition: Résonnances, La Caravelle, + prêt et vente de livre au Ligourès.

GYMNASTIQUE AUDITIVE

prêt d'audiophones (contacter l'association)

Programme édité le 10/09/08 susceptible de modifications

Questionnaire de satisfaction sur l'appareillage auditif

(à joindre à votre bulletin d'adhésion ou de ré-adhésion)

Ce questionnaire sert à recueillir des données de satisfaction par centre de correction auditive et par appareil afin d'aider nos adhérents dans leurs choix. Seules les statistiques générales seront partagées, les réponses individuelles de chacun restant confidentielles. Merci pour votre précieuse collaboration.

Vous pouvez remplir ce questionnaire si vous avez acquis vos audioprothèses depuis moins de 4 ans. Il est préférable de ne répondre à ce questionnaire que 2 à 3 mois au moins après l'achat de vos appareils. Munissez-vous de votre facture, des documents sur vos remboursements et de votre audiogramme.

*Ces champs doivent être obligatoirement remplis (** si conditionnés par la question précédente)

*Nom du centre de correction auditive :

*Adresse : *Ville : *CP :

*Possibilité de prêt des appareils pour essais dans la vie courante Oui Non

**Si oui nombre de semaines d'essai

dans ce centre avant la décision d'achat : <2 de 2 à <3 de 3 à <4 4 ou +

*Nombre de séances de réglages ou contrôles sur l'appareillage acheté depuis l'origine jusqu'à ce jour :

Vous a-t-on remis : * un livret d'accueil Oui Non

* la fiche technique de l'appareil Oui Non

* les valeurs des paramètres de réglage de vos appareils Oui Non

* la courbe de réponse de vos appareils une fois réglés Oui Non

* une information écrite sur la position T Oui Non

* votre compte rendu d'appareillage Oui Non

*Avez-vous une extension de garantie à 4 ans ou + (offerte ou facturée en sus) Oui Non

Appréciation sur le service rendu

*Accueil, amabilité Pas satisfait Peu satisfait Assez satisfait Très satisfait

*Affichage des prix Pas satisfait Peu satisfait Assez satisfait Très satisfait

*Informations écrites Pas satisfait Peu satisfait Assez satisfait Très satisfait

*Choix d'appareils à différents prix Pas satisfait Peu satisfait Assez satisfait Très satisfait

*Disponibilité pour de nouveaux réglages Pas satisfait Peu satisfait Assez satisfait Très satisfait

*Mesures d'efficacité¹ Pas satisfait Peu satisfait Assez satisfait Très satisfait

(¹teste votre perception de la parole, avec les appareils, dans le calme et en présence d'un fond sonore)

Maitrise des logiciels et des produits Pas satisfait Peu satisfait Assez satisfait Très satisfait

Explications orales Pas satisfait Peu satisfait Assez satisfait Très satisfait

Conseils d'utilisation Pas satisfait Peu satisfait Assez satisfait Très satisfait

*Appréciation globale sur le service rendu :

Quelle note sur 10 donneriez vous : de 0 à 2 de 3 à 5 de 6 à 7 de 8 à 10

*Marque de l'appareil acheté (Siemens, Oticon, Phonak, Widex...) :

*Nom commercial de l'appareil (Excelia, Pure regardez notice, facture...) :

*Inscription marquée sur l'appareil :

Type d'appareil : contour intra conduit open air autres précisez :

*Prix total : € (si renseigné : prix prestations :€) *Nombre d'appareils : 1 2

Appréciation sur l'appareil

*Qualité, clarté, sensation sonore Pas satisfait Peu satisfait Assez satisfait Très satisfait

*Adaptation, manuelle ou automatique, à l'environnement sonore Pas satisfait Peu satisfait Assez satisfait Très satisfait

*Ergonomie² Pas satisfait Peu satisfait Assez satisfait Très satisfait

(²facilité d'utilisation, maniabilité du bouton de volume, de sélection des programmes, du tiroir pile...)

Appréciation des résultats obtenus avec vos appareils (BM signifie boucle magnétique)

Si une question sans "*" vous semble inadaptée à votre cas passez à la suivante sans y répondre

- *Conversation en milieu calme (seul à seul) Pas satisfait Peu satisfait Assez satisfait Très satisfait
- *Ecoute de la télévision (sans BM) Pas satisfait Peu satisfait Assez satisfait Très satisfait
- *Utilisation du téléphone fixe (ou filaire) (sans BM) Pas satisfait Peu satisfait Assez satisfait Très satisfait
- *Satisfaction de votre entourage Pas satisfait Peu satisfait Assez satisfait Très satisfait
- *Certains bruits sont trou forts Très souvent Assez souvent Rarement Jamais
- *Sifflement intermittent (effet larsen) Très souvent Assez souvent Rarement Jamais
- *Cet appareillage améliore votre vie Pas du tout Assez peu Plutôt Oui beaucoup
- Conversation en milieu bruyant ou avec fond sonore³ Pas satisfait Peu satisfait Assez satisfait Très satisfait
- (³repas de famille, restaurant...)
- Conversation en petits groupes Pas satisfait Peu satisfait Assez satisfait Très satisfait
- Conversation avec de jeunes enfants Pas satisfait Peu satisfait Assez satisfait Très satisfait
- Conversation en voiture Pas satisfait Peu satisfait Assez satisfait Très satisfait
- Utilisation des téléphones mobiles Pas satisfait Peu satisfait Assez satisfait Très satisfait
- Au théâtre Pas satisfait Peu satisfait Assez satisfait Très satisfait
- Annonces Hall de gare, aéroports, avion... Pas satisfait Peu satisfait Assez satisfait Très satisfait
- Ecoute avec BM (TV, téléphone, conférences...) Pas satisfait Peu satisfait Assez satisfait Très satisfait

En cas d'un renouvellement,

Cet appareillage est meilleur que le précédent Pas d'accord Peu d'accord Assez d'accord Tout à fait d'accord

*Temps de port des appareils : très peu ou pas du tout entre 2 et 8 h/jours + de 8h/jour En permanence

**Si très peu ou pas du tout précisez : Pas du tout Occasionnellement un peu chaque jour

***Appréciation globale de votre appareillage**

Quelle note sur 10 donneriez vous : de 0 à 2 de 3 à 5 de 6 à 7 de 8 à 10

***Appréciation du rapport satisfaction/prix** Mauvais Plutôt mauvais Plutôt bon Très bon

***Autres informations**

Précisez votre perte auditive en dB (décibel) inscrite sur votre audiogramme tonal.

	Oreille droite (OD)				Oreille gauche (OG)			
	*500Hz	*1000Hz	*2000Hz	*4000Hz	*500Hz	*1000Hz	*2000Hz	*4000Hz
Perte (dB)								

Si vous n'avez plus d'audition sur une fréquence mettez 120 dB / Cette information sert à calculer votre perte auditive

- *Année de naissance :
- *Date 1^{er} appareillage (mm/aa) :/.....
- *Date d'achat de ces appareils (mm/aa) :/.....
- *Date d'aujourd'hui (jj/mm/aa) :/...../.....

Remboursement sécurité sociale : Euros

Remboursement Mutuelle : Euros Nom de la mutuelle :

Autres remboursements (MDPH, ...) : Euros Origine :

*Votre adresse e-mail :

(Si pas d'adresse e-mail précisez : Nom Prénom)

*J'atteste que ces informations et appréciations sont justes et sincères.

Je m'engage à vérifier et confirmer mes réponses grâce au courriel qui me sera envoyé et à répondre à la demande d'actualisation au terme du 6^{ème} mois d'appareillage qui me sera adressée (cas d'un questionnaire rempli avant cette échéance).

*Association d'appartenance⁴: Surdi 13.....

*Votre code postal⁴ : *Votre n° de téléphone fixe⁴ :

⁴ces informations restent confidentielles elles nous permettent de vérifier vos réponses et d'éviter les malversations

Bulletin d'adhésion ou ré adhésion 2009 (rayez la mention inutile)
MERCİ D'ECRIRE EN MAJUSCULES (toutes ces informations restent confidentielles)



NOM.....PRENOM.....
ADRESSE.....
CODE POSTAL.....VILLE.....
TEL.....FAX :.....E.MAIL.....

Renseignements complémentaires (facultatifs, mais utiles pour les statistiques)

Année de naissance : _____ Profession _____ (si retraité : précisez également activité antérieure).

Année 1^{er} appareillage (le cas échéant): _____

Surdité légère 20 à 40db de perte – moyenne 40/70db – sévère 70 /90db – profonde 90/120db (entourer)

Origine de votre surdité : inconnue, naissance, otospongiose, neurinome, streptomycine, méningite, presbycusie, otites, opérations ratées, autres : _____

Que pouvez vous faire pour l'association ?.....

Qu'attendez vous de Surdi 13 ?.....

Déclare adhérer à SURDI-13 pour l'année 2009 avec abonnement pour l'année à RESONNANCES)

et verse une cotisation de (**entourer la cotisation en Euros retenue**) :

	Pers seule	Couple	Jeune ou chômeur
Cotisation avec abonnement à Résonnances	27	44	16*
Cotisation de soutien avec abonnement à Résonnances	52	62	

(Possibilité d'abonnement à « La Caravelle », **rajoutez 14 Euros** uniquement avant le 1er février 2009)

(Chèque à l'ordre de SURDI-13)

(* en cas de difficulté nous contacter)

A renvoyer avec votre règlement et si possible le questionnaire de satisfaction en audioprothèse à :

SURDI 13 – Maison de la Vie Associative du Ligourès – Place Romée de Villeneuve - 13090 Aix en Provence

Je souhaite recevoir un reçu et je fournis ci-joint une enveloppe timbrée à mon adresse